



BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LE LIBAN ENFIN SUR LA VOIE DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ?

Après cinq années marquées par une paralysie institutionnelle et une incapacité à conduire les réformes économiques d'urgence, le Liban est parvenu en 2025 à se doter de décideurs reconnus tant sur la scène domestique qu'internationale. L'élection du président de la République Joseph Aoun en janvier dernier, suivie par la formation d'un gouvernement mené par Nawaf Salam, ancien président de la Cour Internationale de Justice, et composé de profils réformateurs et compétents, a permis d'engager le redressement économique du pays.

Le gouvernement, aussitôt formé, a relancé les négociations avec le FMI en vue d'obtenir un accord avec financement et d'amorcer les chantiers de l'assainissement des finances publiques et de la restructuration du secteur bancaire. La réforme de la loi sur le secret bancaire a été adoptée en avril ; elle autorise notamment la Banque centrale et la Commission de contrôle des banques à accéder aux données bancaires nominales sur les dix dernières années, données indispensables à la mise en œuvre d'une compensation juste et équitable des déposants. La loi de résolution bancaire, qui instaure le cadre juridique permettant d'organiser la restructuration du secteur bancaire, a ensuite été adoptée en juillet.

L'exécutif et la Banque centrale auraient par ailleurs quasiment finalisé le projet de loi de «stabilisation financière et de compensation des dépôts» (aussi connue comme la «gap law»), sous la supervision du Premier ministre. Ce texte vise à définir les paramètres financiers de la répartition des pertes entre les différents acteurs de la crise (Banque centrale, État, banques commerciales, déposants...). Un comité informel de juristes, désigné par le Premier ministre, a contribué à la rédaction de ce projet de loi. Il s'agit d'un texte stratégique qui permettra d'une part d'engager un remboursement progressif des déposants, qui ont perdu l'accès à leurs comptes bancaires depuis octobre 2019, et d'autre part d'assainir et relancer le secteur bancaire local, dont le rôle sera indispensable à la relance de l'économie libanaise.

En parallèle, le gouvernement a également procédé à de nombreuses nominations stratégiques, mettant fin à des vacances qui duraient depuis des années et - dans certains cas - en redynamisant des structures créées par le législateur, mais jamais rendues opérationnelles, à l'instar des autorités de régulation de l'Énergie et des Télécommunications. Alors que ces dernières avaient été créées dès 2002, leurs membres n'ont été nommés qu'en septembre 2025.

Ces premiers pas, même incomplets, demeurent significatifs et contribuent à envoyer des signaux positifs au secteur privé et à la communauté internationale. C'est dans ce même ordre d'idée que la conférence Beirut One, visant à attirer les investissements au Liban, a été organisée à Beyrouth les 18 et 19 novembre 2025. Cet événement, le premier depuis l'écroulement de l'économie il y a six ans, a permis d'envoyer un signal fort de confiance aux partenaires internationaux. Il a notamment été marqué par la présence d'une délégation économique saoudienne, faisant espérer la relance de relations commerciales avec le royaume, rompues depuis 2021, et le réengagement d'acteurs du Golfe au Liban, ce qui serait déterminant pour le redémarrage économique du pays. Lors de la séance inaugurale, un plan d'investissement regroupant des projets d'infrastructures prioritaires à hauteur de 7,5 Mds USD a été présenté, chiffre cohérent avec les informations disponibles par ailleurs. En marge de l'événement, la Société Financière Internationale annonçait par ailleurs engager un paquet de financement de 80 MUSD à destination du secteur privé libanais, soit le montant le plus élevé accordé par l'institution au Liban depuis 2018.

Toutefois, outre la nécessité pour les autorités de maintenir le cap engagé sur les réformes économiques et financières, celles-ci doivent également composer avec les incertitudes sécuritaires et géopolitiques. Malgré l'accord de cessation des hostilités de novembre 2024, des frappes israéliennes continuent d'être menées dans le Sud-Liban et dans la Bekaa. Le risque d'un élargissement du conflit à l'ensemble du Liban demeure une éventualité qui pèse sur la confiance des investisseurs internationaux et du secteur privé local. Un apaisement significatif est cependant constaté puisque les premières discussions depuis 40 ans entre des responsables civils libanais et israéliens se sont tenues le 3 décembre au sein du mécanisme franco-américain de surveillance du cessez-le-feu.

LE CHIFFRE À RETENIR

7,5 Mds \$

PLAN D'INVESTISSEMENT
DE BEIRUT ONE

ÉGYPTE

1. LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE À 3,2 % DU PIB SUR LES 4 PREMIERS MOIS DE 2025/2026

Le déficit budgétaire s'est creusé à 3,2 % du PIB sur les quatre premiers mois de l'exercice 2025/26 (juillet-octobre), contre 2,6 % sur la même période un an plus tôt, selon le [ministère des Finances](#). Cette dégradation résulte principalement d'une hausse de 37,3 % des dépenses publiques, qui ont atteint 1 500 Mds EGP (27 Mds EUR), largement tirée par l'augmentation des paiements d'intérêts (+54% à 899 Mds EGP, soit 16,2 Mds EUR). En parallèle, sur la même période, les recettes ont progressé de 33,3 % pour atteindre 864 Mds EGP (15,5 Mds EUR), portées par une forte dynamique des recettes fiscales (+35%), tandis que le solde primaire a enregistré une amélioration à 1,1% du PIB (236,8 Mds EGP soit 4,3 Mds EUR, +81%). Les autorités maintiennent l'objectif d'un excédent primaire de 4 % du PIB sur l'exercice 2025/26 et d'une réduction du déficit global à 7,3 % du PIB. Les prévisions des institutions internationales sont davantage optimistes, situant le déficit entre 6,6 % du PIB (Fitch Solutions) et 6,7 % (Banque mondiale), tandis que BNP Paribas anticipe 6 % en 2026/27.

2. LANCEMENT DE LA 2^{ÈME} PHASE DU PAQUET DE FACILITATION FISCALE

Le 30 novembre 2025, le président Al-Sissi a donné instruction de lancer la [deuxième phase du paquet de facilitation fiscale](#), destinée à inciter la mise en conformité des contribuables sur la base du volontariat, élargir l'assiette fiscale et moderniser le système d'administration. Présentée par le ministre des Finances, cette nouvelle étape s'inscrit dans une stratégie en quatre volets visant à restaurer la confiance entre l'administration et les contribuables, à simplifier et digitaliser les procédures, et à offrir des incitations aux contribuables déjà en règle. Le gouvernement prévoit notamment d'améliorer le système de remboursement de TVA pour les entreprises, d'ouvrir des centres premium d'accompagnement fiscal et de répondre aux demandes des milieux d'affaires. La première phase, lancée en janvier 2025, aurait permis la clôture volontaire d'environ 400 000 dossiers et le dépôt de 650 000 déclarations nouvelles ou amendées, générant 78 Mds EGP de recettes additionnelles (1,4 Md EUR). Le dispositif s'accompagne également de mesures de facilitation de la taxe foncière et d'une modernisation du système douanier, tandis que les autorités réaffirment leur objectif de ramener la dette publique à 77 % du PIB d'ici 2026/27 et leur volonté de soutenir le retour de la confiance des investisseurs privés.

3. PROGRESSION DE LA CROISSANCE DU PIB (5,3 %) AU 1^{ER} TRIMESTRE, MEILLEURE PERFORMANCE DEPUIS 3 ANS

La [croissance du PIB](#) a atteint 5,3 % au premier trimestre 2025/26 (juillet à septembre), contre 3,5 % un an plus tôt, enregistrant sa meilleure performance trimestrielle sur les trois dernières années. Cette progression est largement tirée par la montée en puissance des secteurs à forte productivité, notamment les industries manufacturières non pétrolières (+14,5%), les télécommunications (+14,5%), le tourisme (+13,8%) et les services financiers (+10,2%). La croissance de l'activité du canal de Suez (+8,6%) soutenue par la reprise progressive du trafic après un an et demi de contractions liées aux tensions en mer Rouge, ainsi que l'expansion de filières industrielles exportatrices (automobile +50%, chimie +44%, boissons +37%, meubles +34%), confirment cette dynamique. Sur le plan de la demande, l'investissement contribue positivement à hauteur de 2,45 points, dans un contexte de redressement marqué de l'investissement privé (+25,9%), qui représente désormais 66 % des investissements exécutés, traduisant un rééquilibrage structurel en faveur du secteur privé. Malgré une contraction persistante des activités extractives (-5,3%), les nouvelles découvertes gazières atténuent le repli. Les autorités anticipent une croissance d'au moins 5 % sur l'ensemble de 2025/26.

4. LE RETOUR DE MAERSK AU CANAL DE SUEZ CONFIRME LA REPRISE PROGRESSIVE DU TRAFIC

L'Autorité du canal de Suez anticipe une accélération de la reprise du trafic dans les prochains mois, avec un retour au niveau d'avant crise dans le courant de l'année 2026. Selon son président, Osama Rabie, les revenus atteindraient 4,1 Mds USD en 2025 avant de progresser à 10,2 Mds USD en 2026 (contre moins de 4 Mds en 2024). Les rabais commerciaux de 15 % destinés à encourager le retour des navires seront prolongés sur l'année 2026. À fin novembre, les recettes mensuelles s'élevaient à 383 M USD, en hausse de 27,5 % comparativement à l'année précédente, pour 1 156 navires en transit (+15,6 %), reflétant une amélioration sensible de la fréquentation du canal. Dans ce contexte, le retour [annoncé](#) des porte-conteneurs de A.P. Moller-Maersk suite à la signature d'un accord de partenariat stratégique entre l'armateur et l'Autorité du Canal, après plus de deux ans de déroutement, constitue un signal fort de normalisation du commerce maritime via la mer Rouge. CMA CGM a également annoncé la reprise de sa route maritime dès fin décembre 2025.



5. ENI RENFORCE SA PRÉSENCE EN ÉGYPTE AVEC UN PLAN D'INVESTISSEMENT DE 8 Mds USD

ENI a [annoncé](#) un programme d'investissements de 8 Mds USD sur cinq ans en Égypte, visant à développer les gisements existants, intensifier l'exploration et diversifier ses activités vers le secteur minier. L'annonce fait suite à un entretien entre le président Abdel Fattah al-Sissi et le PDG, Claudio Descalzi. Cette annonce s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie visant à apurer les arriérés de l'entreprise publique EGPC envers les compagnies pétrolières. Ceux-ci ont ainsi été réduits à 1,5 Md USD (contre 3 à 4 Mds USD en début d'année), avec un objectif d'apurement fixé pour le premier trimestre 2026, renforçant ainsi la confiance des investisseurs. En parallèle, ENI a lancé la construction d'une unité de traitement de gaz de 180 M USD à Meleihha, d'une capacité de 100 millions de pieds cubes par jour. Les discussions sur le raccordement du champ chypriote Kronos, coexploité par ENI et TotalEnergies, aux infrastructures de liquéfaction égyptiennes confirment enfin l'ambition du Caire de se positionner comme hub régional gazier.

IRAK

1. LE GOUVERNEMENT IRAKIAN EN RECHERCHE D'UN REPRENEUR AMÉRICAIN POUR LES ACTIVITÉS LOCALES DU GROUPE RUSSÉ LUKOIL

Le ministère irakien du pétrole a invité plusieurs compagnies pétrolières américaines à déposer une offre en vue du rachat des activités de Lukoil sur le champ pétrolier de West Qurna-2. Cet appel d'offres, qui semble réservé à des acteurs américains, fait suite aux sanctions des États-Unis à l'encontre des activités de Lukoil en Irak, qui l'obligeront théoriquement à cesser ses opérations le 13 décembre. Actuellement détenu à 75 % par Lukoil, West Qurna-2 représente une production d'environ 450 000 barils par jour, soit environ 9 % de la production de pétrole totale du pays. D'après Reuters, Exxon aurait d'ores-et-déjà manifesté son intérêt pour le rachat. En 2024, Exxon avait cédé à PetroChina sa participation de 32 % dans la concession du champ voisin de West Qurna-1.

2. PARTENARIAT AVEC L'ÉGYPTE POUR UN PROJET DE FERME AVICOLE INTÉGRÉE

Les groupes irakien International Venture Investment (IVI) Holding et égyptien Cairo 3A Holding, ont signé à Bagdad un protocole d'accord pour le développement d'une ferme avicole intégrée conforme aux meilleures normes internationales. Le partenaire égyptien apportera son expertise confirmée dans le secteur et IVI, déjà présent dans le secteur avicole, renforcera sa

présence sur le marché. La première phase du projet représente un investissement de 160 M USD sur cinq ans. Le groupe irakien IVI Holding, groupe détenu par la famille Shamara est un des principaux investisseurs dans le pays avec un portefeuille diversifié dans l'énergie, la construction, l'immobilier, l'hôtellerie (hôtel Mövenpick, groupe Accor à Bagdad), la grande distribution, la santé et l'agriculture. Le groupe est également présent au Royaume-Uni et en Jordanie.

IRAN

1. LE RIAL ATTEINT SON NIVEAU LE PLUS BAS

Le rial a franchi, pour la première fois le 3 décembre, le seuil de 1 USD = 1 200 000 IRR. Cette chute s'inscrit dans un contexte de perte de confiance des acteurs économiques depuis la guerre de juin avec Israël et le retour des sanctions internationales fin septembre dernier. Elle a récemment été accélérée par l'annonce par le gouvernement du passage à un système à trois tarifs pour l'essence (cf. brèves du 28 novembre), avec un troisième prix à 5 000 tomans le litre. Cette dépréciation du rial se reflète dans les stratégies d'investissement, avec des afflux records sur la semaine passée vers les fonds d'investissement en or, ainsi que vers la bourse de Téhéran, qui a atteint son plus haut historique à 3,39 millions de points le 3 décembre, soit une hausse de près de 10 % en trois semaines, avec une augmentation record du nombre d'actionnaires actifs.

2. COMMERCE EXTÉRIEUR: LES VOLUMES AUGMENTENT TANDIS QUE LA VALEUR CHUTE EN RAISON DE LA PÉNURIE ÉNERGÉTIQUE

Les statistiques douanières (hors pétrole brut) des huit premiers mois de 2025/2026 montrent qu'alors que le volume d'échanges augmentait de 1,5 % pour atteindre 131 millions de tonnes, leur valeur diminuait de 9,4 % pour s'établir à 76,5 Mds USD. Cette déconnexion s'explique par le recours croissant à l'exportation de matières brutes, faute de capacité de transformation. L'augmentation des exportations en poids résulte en partie du déséquilibre énergétique dans les secteurs industriels : les producteurs substituent à leur production transformée des exportations de produits bruts comme le concentré de minerai de fer (+82% sur un an), faute de capacité de production. Pour mémoire, ce déséquilibre énergétique est structurel : le déficit électrique est passé de 11 000 MW en 2022 à 17 000 MW en 2023, puis 20 000 MW en 2024, et 26 000 MW à l'été 2025 – plus du quart de la capacité totale du territoire. Les sept principaux partenaires (Chine, Irak, Emirats, Turquie, Afghanistan, Pakistan, Inde) représentent 83 % des exportations non pétrolières.

ISRAËL

1. PROLONGATION DE 2 SEMAINES DES LETTRES DE CONFORT POUR LES CORRESPONDANCES BANCAIRES AVEC LES BANQUES PALESTINIENNES

Alors qu'elles arrivaient à échéance le 30 novembre, après avoir été reconduites pour un an, ces lettres du ministère des Finances indemnisaient les banques israéliennes de tout risque juridique quant à leurs relations d'affaires avec les banques palestiniennes (condition indispensable pour maintenir ces liens) n'ont cette année fait l'objet que d'une solution temporaire, en attendant le résultat de négociations internes au gouvernement.

2. LE SECTEUR DE LA TECH A LEVÉ PLUS DE 9 MDS USD DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Les startups israéliennes ont levé 1,4 Md USD sur le seul mois de novembre, selon IVC-LeumiTech. Depuis le début de l'année, ces levées ont atteint 9 Mds USD contre 9,6 Mds USD pour l'ensemble de l'année 2024 et 6,9 Mds USD en 2023. Cette reprise progressive reste cependant éloignée des montants records levés en 2021 (25,6 Mds USD) et 2022 (15 Mds).

3. LES TROIS PLUS GRANDES ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA DÉFENSE PROGRESSENT AU CLASSEMENT MONDIAL SIPRI

Les trois plus grandes entreprises israéliennes du secteur de la défense - *Elbit Systems, Israel Aerospace Industries (IAI)* et *Rafael Advanced Defense Systems* - figurent parmi les 34 premières entreprises mondiales du secteur de la défense pour 2024, selon le dernier rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), qui classe les 100 plus grandes entreprises mondiales du secteur de la défense. La première entreprise israélienne du classement est *Elbit Systems*, qui a enregistré une croissance de 13,6 % de son chiffre d'affaires (6,3 Mds USD), passant de la 27^{ème} à la 25^{ème} place du classement, alors que *IAI* est passé de la 34^{ème} à la 31^{ème} et *Rafael* de la 41^{ème} à la 34^{ème}. Le rapport révèle que le chiffre d'affaires cumulé de ces trois acteurs a augmenté de 16 % en 2024, pour atteindre 16,2 Mds USD.

4. LE TAUX DE TVA POURRAIT PASSER À 19 % EN 2026

La possibilité d'une augmentation du taux de TVA de 18 % à 19 % a de nouveau été évoquée ces derniers jours lors de discussions internes au ministère des Finances. Malgré les dénégations du Premier Ministre et du ministre des Finances, une telle hausse (alors que le taux de TVA avait déjà été relevé d'un point début 2025), permettrait de faire face à la hausse attendue du

budget de défense, qui dépasserait de 30 Mds ILS le budget initialement prévu en 2026. Chaque hausse d'un point de pourcentage de la TVA rapporte en effet 7,5 Mds ILS aux recettes fiscales annuelles, permettant ainsi d'augmenter le budget de la défense sans renoncer au plan de réduction des impôts sur le revenu en 2026, année électorale.

5. L'OCDE RÉVISE LÉGÈREMENT À LA BAISSE SES PROJECTIONS MACROÉCONOMIQUES D'ISRAËL

L'organisation table désormais sur une croissance de 3,3 % en 2025 (contre 3,4 % prévus dans son dernier rapport pays, datant d'avril), de 4,9 % en 2026 (contre 5,5 % attendus en avril) et de 4,6 % en 2027. L'inflation devrait poursuivre son recul, passant de 3,1 % en 2025 à 2,4 % en 2026 et 2,0 % en 2027. L'amélioration globale des conditions macroéconomiques et géopolitiques permettrait une réduction du déficit, passant de 5,4 % du PIB attendus en 2025 à 4,1 % en 2026 et 2,7 % en 2027. L'OCDE appelle le pays à profiter de cette amélioration pour mener des réformes structurelles: meilleur ciblage des subventions, extension de la fiscalité environnementale, réduction des contraintes administratives pour les entreprises, assouplissements des règles en matière de permis immobiliers et d'importations.

JORDANIE

1. MISE À JOUR DES COMPTES NATIONAUX

La Jordanie a achevé la révision de ses comptes nationaux et la mise à jour de l'année de base (de 2016 à 2023), après quatre années d'un travail mené par le Département des statistiques et avec l'appui technique du FMI et de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale. Cette révision, conforme aux directives du Système des comptes nationaux et de la quatrième édition de la Classification industrielle internationale, intègre une meilleure couverture de l'économie formelle et informelle, notamment des secteurs de la construction, du commerce intérieur et des services électroniques. Le PIB nominal a par suite été réévalué d'environ +10 %. Cette hausse est imputable à la prise en compte à 40 % d'activités mal enregistrées et à 60 % d'activités non observées jusqu'à présent. Elle a enfin amélioré les ratios d'endettement du pays.

2. LANCEMENT DU PROJET AMRA CITY

Le Premier ministre Jafar Hassan a officiellement lancé le 29 novembre le projet Amra City, une future nouvelle ville qui sera située à environ 40 km du centre d'Amman. Cette initiative vise à réduire la pression sur

les infrastructures actuelles d'Amman et de Zarqa, dont la population combinée pourrait atteindre 11 millions d'habitants d'ici 25 ans. Le gouvernement a précisé que ce projet ne deviendra ni une nouvelle capitale ni un centre administratif. Le coût total estimé dépasse 11 Mds USD et l'objectif est d'achever la construction d'ici 2050.

3. HAUSSE RECORD DU NOMBRE D'ENTREPRISES ENREGISTRÉES (JANVIER À NOVEMBRE 2025)

Wael Armouti, directeur général du Département de contrôle des entreprises, a annoncé une croissance historique du nombre d'entreprises enregistrées, atteignant un rythme jamais vu depuis 2014. D'après les données statistiques du Département, entre janvier et novembre 2025, le nombre d'entreprises enregistrées a augmenté de +49 % par rapport à la même période en 2019 et de +19 % en glissement annuel, totalisant 6 988 nouvelles immatriculations. Les sociétés à responsabilité limitée représentent 73 % de ce total. Parallèlement, le nombre d'entreprises dissoutes ou radiées a diminué de -73 % par rapport à 2019 et de -28 % comparé à 2024.

LIBAN

1. LA BANQUE CENTRALE RELÈVE LES PLAFONDS DE RETRAIT POUR LES COMPTES BLOQUÉS DEPUIS 2019

La Banque du Liban a publié le 28 novembre deux circulaires intermédiaires visant à relever les plafonds de retrait mensuel autorisé pour les dépôts d'avant octobre 2019. Pour mémoire, il s'agit des dépôts libellés en USD auxquels les déposants n'ont plus librement accès depuis la crise. Deux circulaires principales (n° 158 et n° 166) régulent l'accès conditionné à ces comptes. Pour en bénéficier, les agents doivent autoriser la levée préalable du secret bancaire sur l'ensemble de leurs comptes. Seuls les dépôts « éligibles » peuvent bénéficier de cette circulaire, soit les dépôts n'ayant bénéficié d'aucun retrait supérieur à ceux autorisés dans le cadre de la circulaire n° 151 (via la vente de chèque bancaire sur le marché parallèle par exemple) et d'aucun virement après le 17 octobre 2019 (c'est-à-dire via l'achat de chèque bancaire sur le marché parallèle). Ces circulaires ont été modifiées afin de relever le plafond mensuel de la circulaire n° 158 de 800 à 1000 USD, et celui de la n° 166 de 400 à 500 USD.

SYRIE

1. LANCEMENT DE PRÊTS SANS INTÉRÊTS POUR LES AGRICULTEURS SYRIENS

Le ministère syrien de l'Agriculture a lancé l'initiative du « prêt bienveillant » (*al-Qard al-Hasan*), un dispositif de crédit sans intérêt et en nature, fournissant aux agriculteurs semences et engrains nécessaires à la plantation du blé. Le programme vise 300 000 hectares, avec une production attendue d'environ 1 million de tonnes, soit 35 % des besoins annuels du pays. Le prêt couvre uniquement les intrants, que l'agriculteur remboursera après la récolte, au prix officiel fixé par le ministère ; fin novembre, le prix des semences avait ainsi été arrêté à 500 USD la tonne.

Cette mesure intervient alors que la production nationale de blé devrait chuter à 1,3 million de tonnes en 2025, contre 3 millions de tonnes en 2024, en raison d'une sécheresse extrême et du retard des pluies. Les zones irriguées seront ainsi prioritaires dans l'attribution des prêts.

2. EXCÉDENT BUDGÉTAIRE DE 221 M USD POUR L'ADMINISTRATION AUTONOME DU NORD-EST SYRIEN

L'Administration autonome du Nord et de l'Est de la Syrie (AANES) a enregistré 542 M USD de recettes au premier semestre 2025 pour 321 M USD de dépenses, soit un excédent budgétaire de 221 M USD. Cet excédent doit toutefois être relativisé : l'AANES avait prévu 250 M USD pour l'achat de blé, dépense qui n'a finalement pas été engagée au premier semestre. En début d'année, l'administration prévoyait pourtant pour l'ensemble de 2025 des recettes de 855 M USD et des dépenses de 1,09 Md USD, soit un déficit annuel anticipé de 235 M USD.

Les revenus pétroliers demeurent la ressource principale du budget, représentant 416 M USD au premier semestre, soit 76 % des recettes totales ; le ratio est toutefois légèrement réduit par rapport à 2020, où le pétrole représentait 97 % des revenus. L'AANES estime à 650 M USD les recettes pétrolières pour 2026.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. CRISE BUDGÉTAIRE PERSISTANTE MALGRÉ LES NOUVEAUX SOUTIENS

La situation financière de l'Autorité palestinienne reste extrêmement fragile malgré l'annonce de nouveaux soutiens internationaux. Le président Mahmoud Abbas a remercié la Chine pour son aide humanitaire de 100 M USD, tandis que l'Union européenne prépare le versement de plusieurs tranches destinées à couvrir les besoins opérationnels essentiels, notamment dans le secteur médical. Ces appuis intervennent alors que l'économie palestinienne demeure sous forte pression en raison de la crise prolongée et de l'incertitude budgétaire.

Parallèlement, l'Arabie saoudite a transféré 90 M USD, un montant qui permettra de couvrir environ un quart des besoins mensuels en salaires. Le gouvernement indique que les procédures techniques pour l'entrée des fonds sont en cours, en coordination avec les ressources locales. Cette aide reste toutefois insuffisante pour combler la crise structurelle que traverse l'Autorité, qui verse des salaires réduits depuis 2021, en raison de la baisse des financements extérieurs et surtout de la rétention par Israël de plus de 12 Mds NIS (3,1 Mds EUR) de recettes fiscales dues à la Palestine.

2. LA BOURSE DE PALESTINE INAUGURE SA NOUVELLE PLATEFORME ÉLECTRONIQUE INTÉGRÉE

Le 3 décembre 2025, la Bourse de Palestine a inauguré une nouvelle plateforme électronique intégrée, marquant une étape majeure dans la modernisation du secteur financier palestinien. Cette infrastructure entièrement renouvelée regroupe l'ensemble des systèmes numériques du marché : un système de trading développé par Nasdaq, une plateforme de dépôt et de compensation conçue par Avenir, un système de gestion opérationnelle fourni par Manaf, ainsi qu'une interface d'informations et de gestion des

La Palestine connaît cette année l'une de ses plus faibles saisons de production d'huile d'olive, conséquence directe du changement climatique et des restrictions d'accès imposées aux agriculteurs. Selon le ministère de l'Agriculture, la production nationale ne dépassera pas 7 000 à 8 000 tonnes, alors que le marché intérieur a besoin d'environ 14 000 tonnes par an. Malgré la faible quantité, la qualité du produit reste élevée lorsque la récolte est réalisée au bon moment.

employés (aDTP). Un site web modernisé a également été lancé en partenariat avec Tritecs.

Lors de la cérémonie organisée sous l'égide de l'Autorité des marchés de capitaux, la présidente de la Bourse, Rula Shunnar, a souligné que cette transformation vise à renforcer la confiance des investisseurs et à aligner le marché palestinien sur les normes internationales, rappelant un rendement annuel moyen dépassant 6 %. Elle a encouragé les investisseurs locaux et étrangers à considérer la Palestine comme un marché stable et attractif.

3. LA PALESTINE POURSUIT SA TRANSITION VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En octobre, le gouvernement a approuvé un nouveau cadre pour la « facturation nette », remplaçant le système de "net metering" afin de mieux organiser l'intégration des installations solaires domestiques et commerciales. Fin 2025, près de 8 000 systèmes solaires, totalisant 126,8 MW, fonctionnaient en Cisjordanie, tandis que des projets plus vastes continuent d'être développés via des accords d'achat d'électricité. En parallèle, l'Autorité de l'Énergie a lancé l'installation de panneaux solaires dans dix institutions publiques, dans le cadre du programme « institutions gouvernementales vertes », après avoir déjà équipé plus de 525 écoles.

La stratégie nationale vise à porter la capacité renouvelable à 1 430 MW d'ici 2030, dont 1 300 MW d'énergie solaire. Mais cette ambition se heurte à des obstacles majeurs : restrictions israéliennes en zone C, manque d'infrastructures de stockage, retards bureaucratiques, destruction d'installations à Gaza et difficultés financières des distributeurs. En 2024, les déductions imposées via le mécanisme du "net lending" ont atteint 1,3 Mds NIS (343 M EUR), limitant encore la capacité d'investissement du secteur énergétique.

4. CRISE DU SECTEUR OLÉICOLE

Pour combler le déficit, le gouvernement a autorisé l'importation exceptionnelle de 5 000 tonnes d'huile d'olive. Cette décision suscite l'inquiétude de nombreux agriculteurs, qui redoutent un effondrement des prix l'an prochain si la saison 2026 retrouve son niveau habituel, entre 16 000 et 22 000 tonnes. Le ministère de l'Économie assure pour sa part que l'importation sera strictement encadrée, limitée aux huiles extra-vierges, en conditionnements de moins de huit litres, et destinée uniquement à répondre au déficit de cette année.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,3*	25*
PIB (Mds USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	4693	5282	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024 ^E	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	91	43	37	68	115	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	1,7	14,2	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	50,3	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr